Cours de gymnastique aux Sœurs enseignantes : août 1932

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **61 (1932)**

Heft 13

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

dans l'enseignement du chant. Comme toujours, il procède très pédagogiquement. Lorsqu'on déchiffre un morceau, plusieurs difficultés surviennent à la fois ; le nom de la note, exprimée explicitement ou non, sa valeur dans la mesure et sa valeur dans l'échelle ; donc, trois difficultés à vaincre en même temps et qui donnent du fil à retordre, non seulement à des commençants. M. Pantillon supprime au début les deux premières, ou au moins, il les réduit à un strict minimum : les noms des notes sont écrits en petits caractères, mais très lisiblement quand même, au centre de chacune d'elles, et ne sont supprimées ensuite que peu à peu, dans le courant des exercices. De la sorte, dès les classes élémentaires les élèves arrivent à se familiariser avec la notation musicale, très facilement, presque en se jouant. Quant à la mesure, autre simplification ; pour tous les exercices du début, c'est la croche qui est l'unité et le point de départ, pour arriver ensuite à la noire (deux croches reliées), noire pointée, etc. Grâce à ce procédé, les élèves s'assimilent aussi aisément les mesures à $^3/_8$, $^6/_8$, $^{12}/_8$ que celles à $^4/_4$, $^3/_4$, $^4/_2$, etc. Dans son solfège pour chœurs d'hommes et chœurs mixtes, M. Pantillon s'inspire exactement du même principe : simplifier au début la tâche des chanteurs, afin qu'ils puissent concentrer tous leurs efforts sur un point seulement, le plus important : l'étude des intervalles. Là aussi, le nom des lettres, écrit en toutes lettres dans les premiers exercices, disparaît peu à peu, et la mesure ne tarde pas à prendre les formes les plus variées ; mais l'introduction de nouvelles difficultés ne cesse de se faire de façon lente et méthodique.

Je ne puis en dire plus long dans ce court aperçu ; je recommande vivement, à tous ceux qui doivent enseigner le chant dans les écoles ou dans les sociétés, de faire un essai avec cette méthode extrêmement pratique, que M. Pantillon a appelée « Scala ».

A. Hug.

Cours de gymnastique aux Sœurs enseignantes

Août 1932.

Du 22 au 27 août dernier, s'est tenu à l'Institut du Sacré-Cœur, à Estavayer, un cours de gymnastique pour les religieuses vouées à l'enseignement primaire dans notre canton. Vingt-cinq Sœurs appartenant à trois congrégations suivirent avec autant d'intérêt que d'application, malgré l'excessive chaleur de cette période, les différentes leçons que comportait le programme établi par la Direction de l'Instruction publique.

Durant ces huit jours, sous la direction de M. Wicht, inspecteur cantonal, et de son auxiliaire, M. Aeby, instituteur, ces institutrices étudièrent soigneusement et accomplirent de leur mieux les exercices des différents degrés; elles exécutèrent avec beaucoup de vie et d'entrain les jeux et rondes qui leur furent démontrés. Chaque jour, outre l'enseignement mutuel, elles donnèrent des leçons d'application à un groupe de fillettes mises à leur disposition par M. le Directeur des Ecoles de la ville. Les participantes sont unanimes à rendre hommage à l'indiscutable compétence et à la délicatesse des procédés des deux directeurs du cours.

En les initiant à la compréhension pratique du nouveau manuel fédéral, M. Wicht et son dévoué collaborateur ont rendu l'enseignement de la gymnastique, non seulement facile, mais agréable et plaisant. Le but de cet enseignement apparut clairement, moins une suite d'exercices corporels qu'un moyen de sauvegarder la santé de l'enfant si débile à notre époque.

Le cours se clôtura par la séance d'inspection donnée en présence de M. le Préfet d'Estavayer, de M. l'Inspecteur Crausaz et de quelques membres des autorités locales. Au nom de la Direction de l'Instruction publique, M. le Préfet exprima la satisfaction que lui donnaient l'organisation et la marche de ce cours. Il en félicita les directeurs et les participantes, relevant le fait qu'au moment où la petite cité médiévale retentissait du pas des soldats genevois qui y cantonnaient, le petit groupe des religieuses enseignantes réunies à l'Institut du Sacré-Cœur travaillait aussi très activement au bien de la patrie, en contribuant à la formation physique et morale de leurs élèves. Il vit dans la pleine réussite de ce cours la preuve que le costume religieux ne perd rien de sa dignité à la démonstration des différents mouvements que comporte cette branche. M. l'Inspecteur Crausaz formula le vœu de voir la gymnastique acquérir dans toutes les classes de filles un rang proportionné à son importance.

Le séjour dans la jolie petite ville d'Estavayer et dans l'accueillante maison du Sacré-Cœur, ainsi que la chaude hospitalité qui leur y fut réservée, contribuèrent dans une large mesure au profit certain et au vivant souvenir que garderont de ce cours les religieuses institutrices qui en ont bénéficié. *Une participante.*

Société fribourgeoise des maîtres de gymnastique

Jeudi, 13 octobre, s'est tenue au Café des Grand'Places, à Fribourg, l'assemblée générale de la Société fribourgeoise des maîtres de gymnastique. Un bon nombre de membres du Corps enseignant, venus de toutes les régions du canton, — et parmi lesquels nous avons été heureux de remarquer quelques institutrices — avaient répondu à l'appel du Comité.

En ouvrant la séance, M. Wicht, président, salua la présence de M. F. Barbey, chef de service à l'Instruction publique, et des délégués des Sociétés locales de gymnastique.

L'assemblée de ce jour avait pour premier but la modification des statuts, afin de permettre à notre Société de bénéficier des précieux subsides fédéral et cantonal. Un exemplaire du nouveau projet, préparé consciencieusement par l'actif Comité, avait été remis à chacun des participants, de sorte que le nouveau règlement fut approuvé à l'unanimité, après quelques légères modifications d'ordre rédactionnel.

L'ancien Comité fut confirmé et complété par Mlle Noth, maîtresse de gymnastique, à Fribourg. M. Wicht, inspecteur cantonal de gymnastique, fut réélu président par acclamations. Il fut décidé que des séances pratiques auront